

157. La bataille pluriséculaire contre les torrents varsincs (6)

Olivier Peyre, mai-juin 2024

Extension de la visite des torrents varsincs et des ouvrages de protection consécutivement à la crue historique de 1957 et au développement de la station de sports d'hiver.

XXème siècle, à partir des années 60

Image 1 : Panacelle en 1962

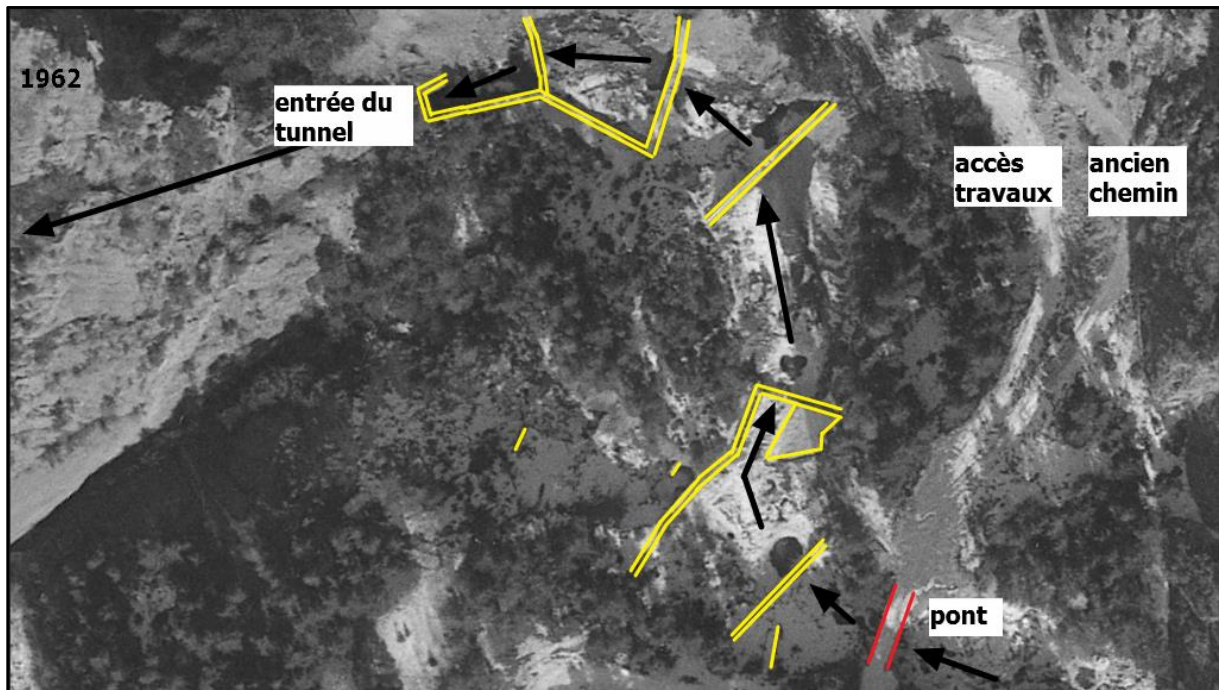


Capture d'écran du site remonterletemps.ign.fr, comme les suivantes.

Panacelle en hiver avec la neige (février 1962). Les ouvrages pour casser la puissance du Chagne et l'amener dans de bonnes conditions au tunnel sont très visibles moins de cinq ans après les inondations de 1957.

Zoom pour interprétation.

Image 2 : Panacelle en 1962 (zoom)



D'un côté ce qui a pu être préservé a été renforcé, de l'autre de grands seuils ont été édifiés. En aval du pont, une plaque dallée en rive droite a été constituée.

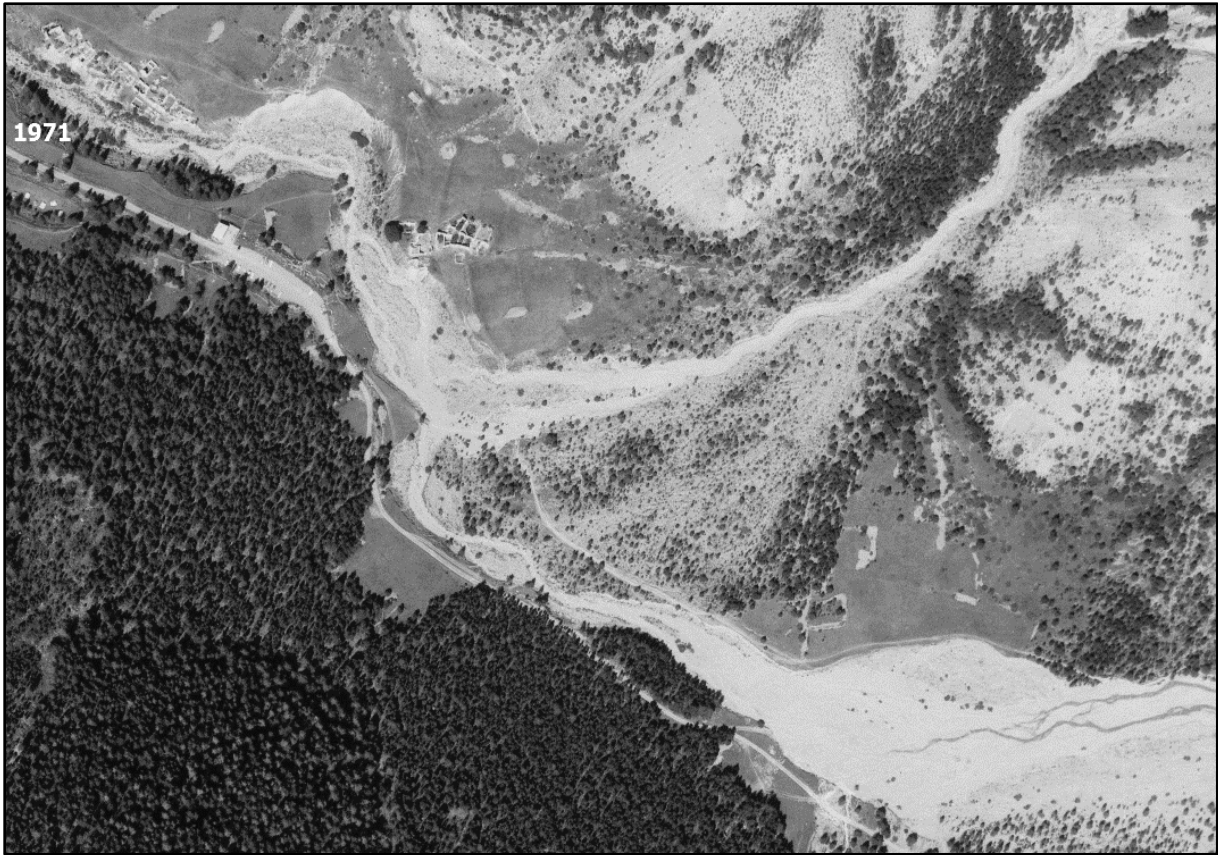
De quand datent les travaux ?

Image 3 : deux dates



Au cours de mes visites sur le site de Panacelle, j'avais pris en photo deux dates peintes (chiffres rouges sur fond blanc) sur les ouvrages en béton, indiquant des travaux pour l'année 1960.

Image 4 : Escreins en 1971

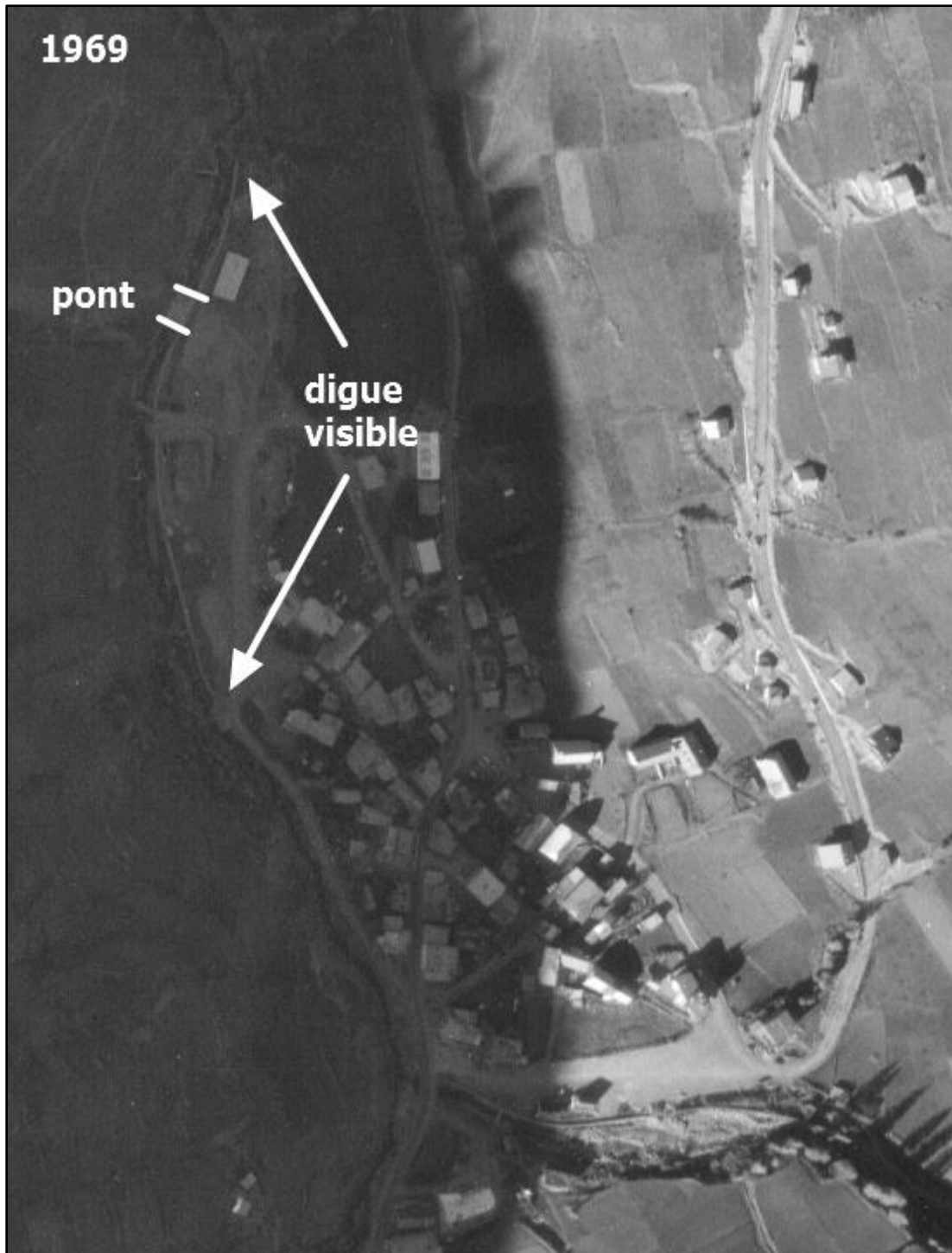


Capture d'écran du site remonterletemps.ign.fr, comme les suivantes.

Une petite quinzaine d'années après 1957 les ruines d'Escreins sont toujours là, aucun aménagement n'a été conçu contre le risque torrentiel aux environs de l'ancien village. Par contre un parking avec un nouveau bâtiment d'accueil ont été réalisés pour les visiteurs de la vallée désormais classée en réserve naturelle.

Retour à Vars proprement dit, car c'est là que ça bouge.

Image 5 : Sainte-Marie en 1969



Nous ne disposons pas d'images aériennes entre 1957 et 1969 pour la partie basse de Vars Sainte-Marie. Une dizaine d'années après la crue et les inondations, ce cliché montre la partie visible de la digue protégeant le village du Chagne, une zone qui a été terrassée et aplanie, ainsi qu'un large pont réalisé pour les skieurs. Nous y reviendrons.

Image 6 : le Chagnon inférieur en 1970



Après les images moins spectaculaires que prévu de la crue de 1957 (et c'est tout à l'honneur de ceux qui ont réalisé les travaux d'aménagement du Chagnon dans la première moitié du siècle), voici la première image aérienne à notre disposition, à la fin d'un hiatus d'une douzaine d'années.

La photo ci-dessus, datant de 1970, confirme néanmoins ce que nous avons appris avec les cartes postales. Vu du ciel, un long ruban de pierre composé de plusieurs courbes protège toute la rive droite du Chagnon et donc le village en train de devenir station de sports d'hiver.

Peu à peu de nouvelles constructions apparaissent, très proches du torrent mais derrière les ouvrages de protection. Une passerelle a été établie au niveau des téléskis et une large place remplace l'ancien amoncellement de pierres laissé par les crues précédentes.

Qu'en est-il plus en amont ?

Image 7 : le Chagnon inférieur en 1970



Plus en amont, le dernier barrage a été complété d'un autre seuil de même taille quelques mètres en aval. On voit un chemin d'accès ayant permis aux camions d'apporter les matériaux nécessaires à sa réalisation.

Image 8 : le Chagnon en aval du confluent du Vallon en 1970



Le barrage édifié en 1934 n'est plus qu'un souvenir. En aval des restes de ce dernier, voici quatre nouveaux ouvrages clairs et de grande taille question longueur et épaisseur. En béton, c'est du costaud. Cependant, on ne voit pas d'accès pour les divers travaux. Comment le chantier a-t-il été alimenté ?

Image 9 : le Chagnon en aval du confluent du Vallon en 1971



Retour en arrière. En 1932 on ne pouvait rejoindre Vars Sainte-Catherine par une voie carrossable que depuis Saint-Marcellin. En 1948, ce n'est plus le cas. Non seulement un nouvel accès existe depuis Sainte-Marie, mais une voie évitant le village par le haut se divise ensuite en plusieurs itinéraires, dont l'un rattrape et emprunte le chemin de la Salce jusqu'au pont du même nom.

Depuis la fin des années 1950, il existe déjà des camions 6x6 : sont-ils utilisés ?

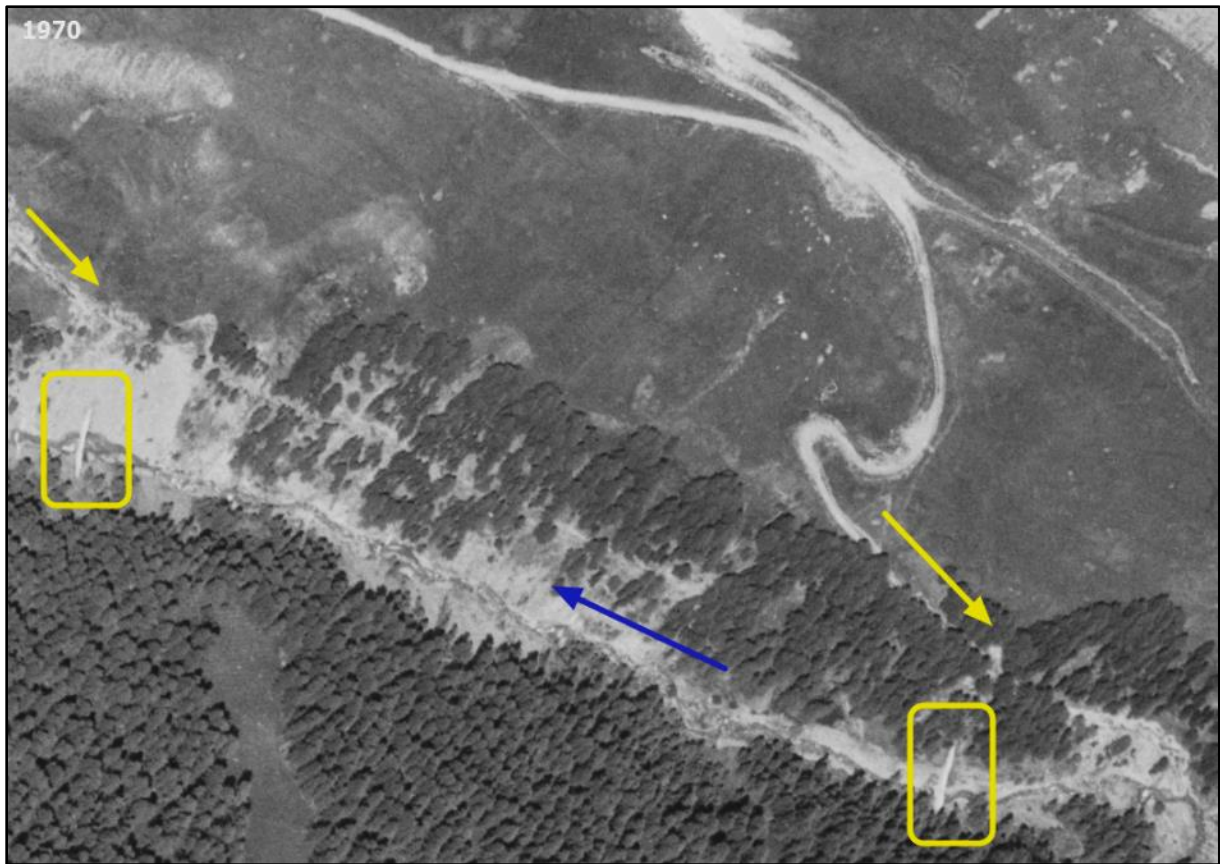
Ce chemin de la Salce arrive de Sainte-Catherine par le haut de l'image. Un embranchement a été réalisé au bulldozer, et il permet d'approcher des ouvrages. Mais il leur est postérieur. Est-ce à dire que les matériaux ont été portés à dos d'homme ou de bête depuis le bout de la piste ?

Image 10 : le Chagnon au niveau du pont de la Salce en 1970



On repère bien des ouvrages en aval comme en amont du pont (grâce aux chutes d'eau), mais ils ne semblent pas récents. Montons encore.

Image 11 : le Chagnon dans sa partie supérieure (1970)



Nous voici en amont du pont de la Salce, avec deux barrages récents et importants. Deux accès (fléchés) pour les engins de chantier, mais qui n'arrivent pas tout à fait aux seuils. Peut-être provoquer un ravinement en créant un chemin ? L'accès de droite a été pris depuis la nouvelle piste montant au parc à bestiaux des Cuniets.

Image 12 : le Chagnon dans sa partie supérieure (1971)



Nous sommes ici sous le canal qui avait été réaménagé au début du siècle. On voit quelques seuils qui viennent d'être confortés, certainement par un revêtement plus adéquat, tandis que d'autres sont ruinés.

Tout cela constitue la première réponse à la crue de 1957, mais tout est-il pour autant terminé ?

Image 13 : le Chagnon à l'orée des années 1980



Si dans les années 1970 l'extrémité aval du Chagnon ne bouge plus trop, c'est certainement lié au risque torrentiel à Sainte-Marie limitant le droit de construire.

A l'inverse, la situation évolue plus en amont autour du pont de la Salce, avec la réalisation de nouveaux seuils en aval du pont et le confortement de la piste devenue carrossable au-delà de celui-ci.

On voit d'ailleurs des véhicules et engins de chantier stationnés sur l'accès en aval du pont.

Image 14 : le Chagnon à l'orée des années 1980



Dans les années 1970, des seuils massifs sont implantés en amont du pont de la Salce, dans la partie qui souffre de ravinement.

Image 15 : le Chagnon à l'orée des années 1980



C'est la suite plus en amont, avec là encore de nouveaux seuils.

Image 16 : le Chagnon sous le pont de la Salce (1981)



Les flèches jaunes indiquent les nouveaux seuils réalisés ou en cours de réalisation sous le pont de la Salce, qui n'existaient pas deux années plus tôt.

Image 17 : le Chagnon sous le pont de la Salce (1995)



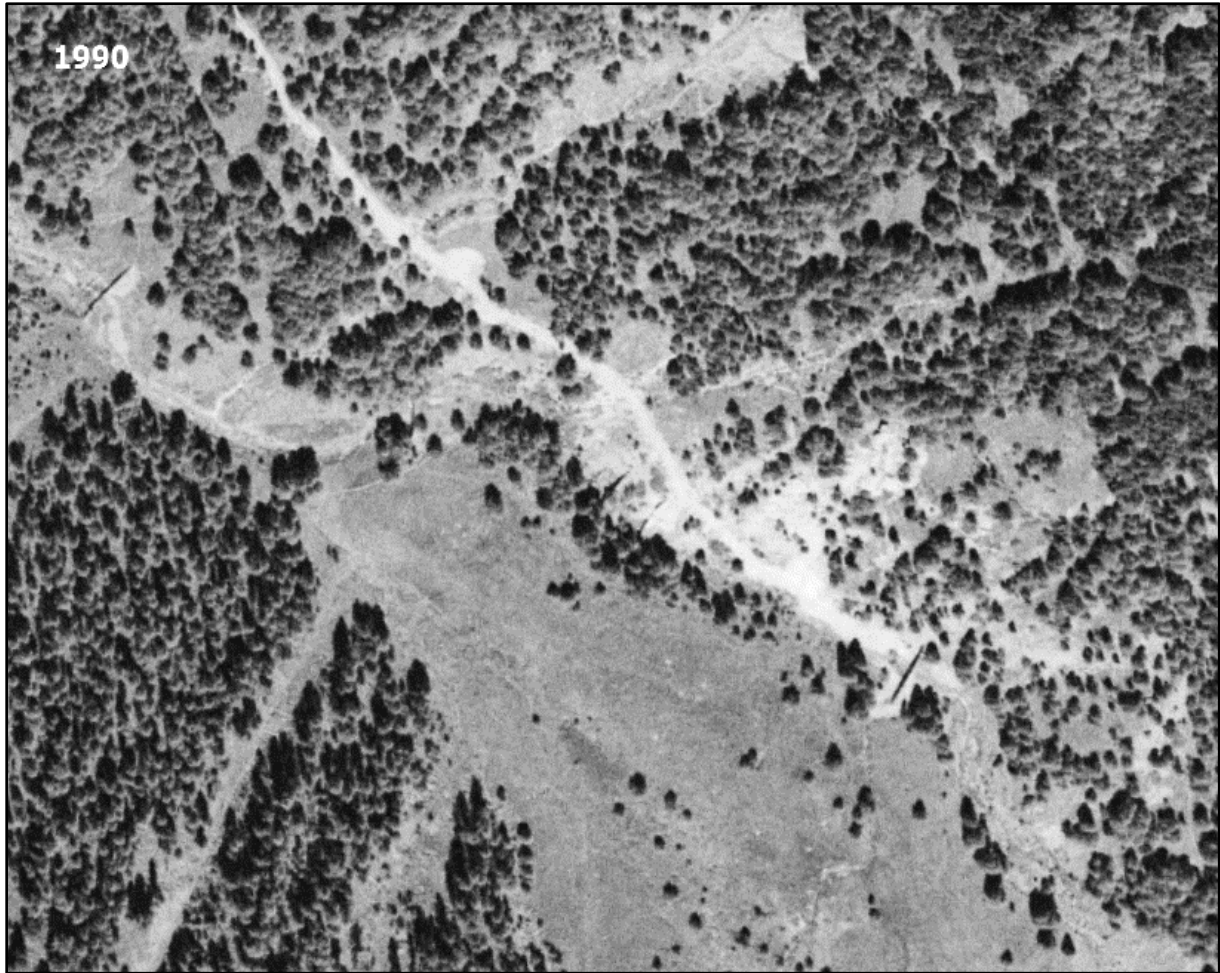
Une décennie plus tard, les ouvrages sous le pont de la Salce sont mieux marqués et on en compte davantage, preuve qu'en ce lieu le travail de correction du Chagnon s'est poursuivi au-delà de 1981.

Image 18 : le Chagnon sous le pont de la Salce (2003)



Une image datant d'une vingtaine d'années, et qui montre la multiplication des seuils juste en aval du pont de la Salce, dans les dernières années du XXème siècle, alors qu'immédiatement en amont rien n'a bougé.

Image 19 : le Chagnon supérieur en 1990



C'est en 1989 que la piste agricole longeant l'ancien canal de Bertines est prolongée sur son tracé en direction de la prise d'eau, ce qui permet de refaire le second barrage le plus en amont de tout le Chagnon.

En résumé, les années 1960 et 1970 sont marquées par d'importants travaux de réalisation de seuils en béton dans le torrent, facilités par un accès plus facile et des moyens plus modernes. Travaux complétés dans les années 1980 et dont l'achèvement va ponctuellement durer jusqu'aux années 1990 voire 2000.

Complétons avec trois exemples précis liés au développement du ski.

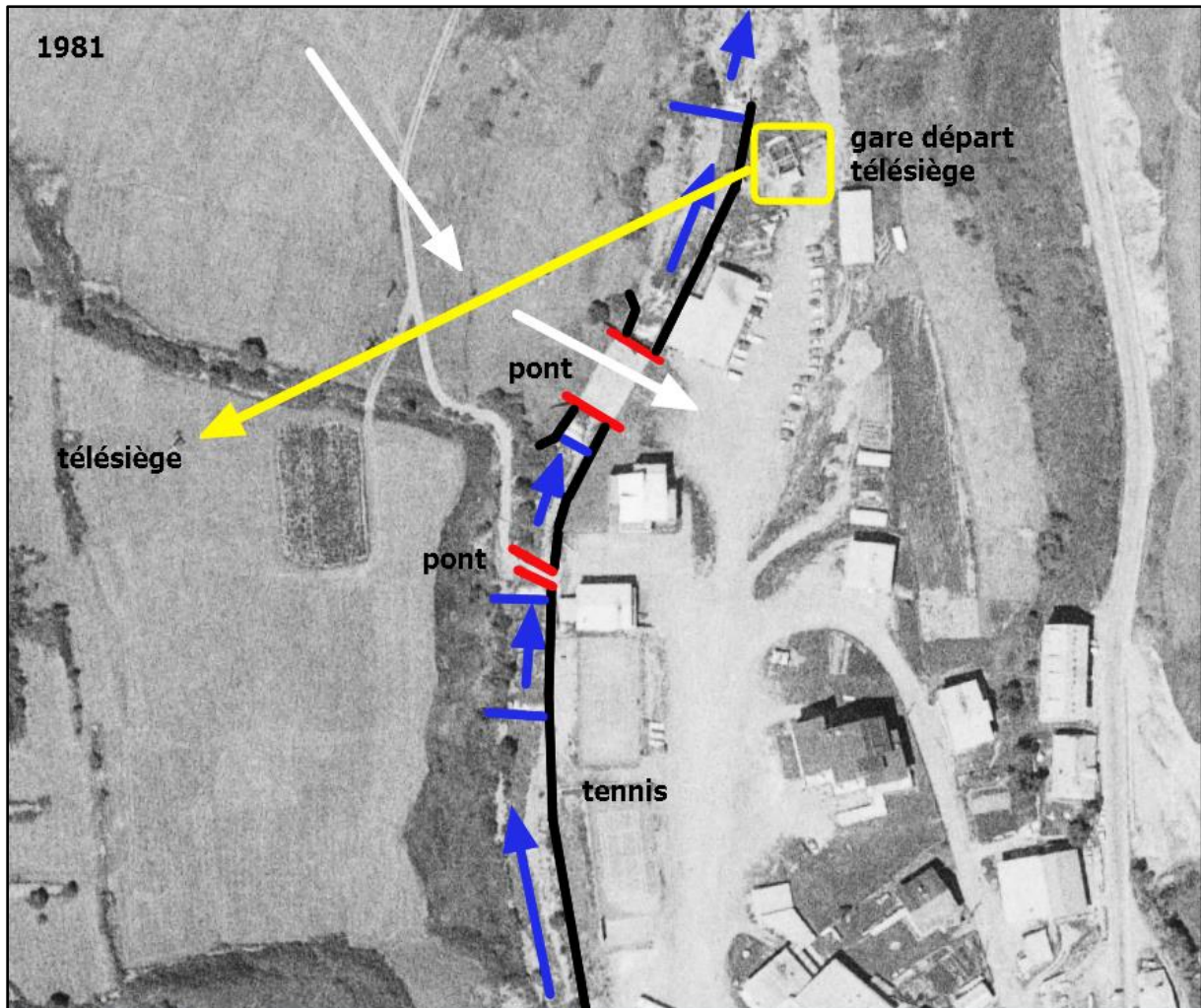
Image 20 : le Chagne à la sortie aval de Sainte-Marie (1981)



Premier exemple.

On voit bien des immeubles et des voies, on peut repérer le Chagne, mais c'est mieux avec une interprétation.

Image 21 : le Chagne à la sortie aval de Sainte-Marie (1981)



Les flèches bleues permettent de remettre le torrent du Chagne au centre des attentions, les courts traits perpendiculaires bleus marquant ses seuils. Sachant cela, on peut dessiner en noir la digue en rive droite (en noir) et deux ponts en rouge, dont l'un assez large prévu pour les skieurs finissant leur descente (flèches blanches) pour retrouver (ou non) le télésiège de Peyrol (encadré en jaune).

L'espace qui avait été engravé lors de la crue de 1957 a été récupéré pour des usages nouveaux : voies, parkings, bâtiments, tennis et télésiège.

Portons-nous sur le Chagne plus en amont.

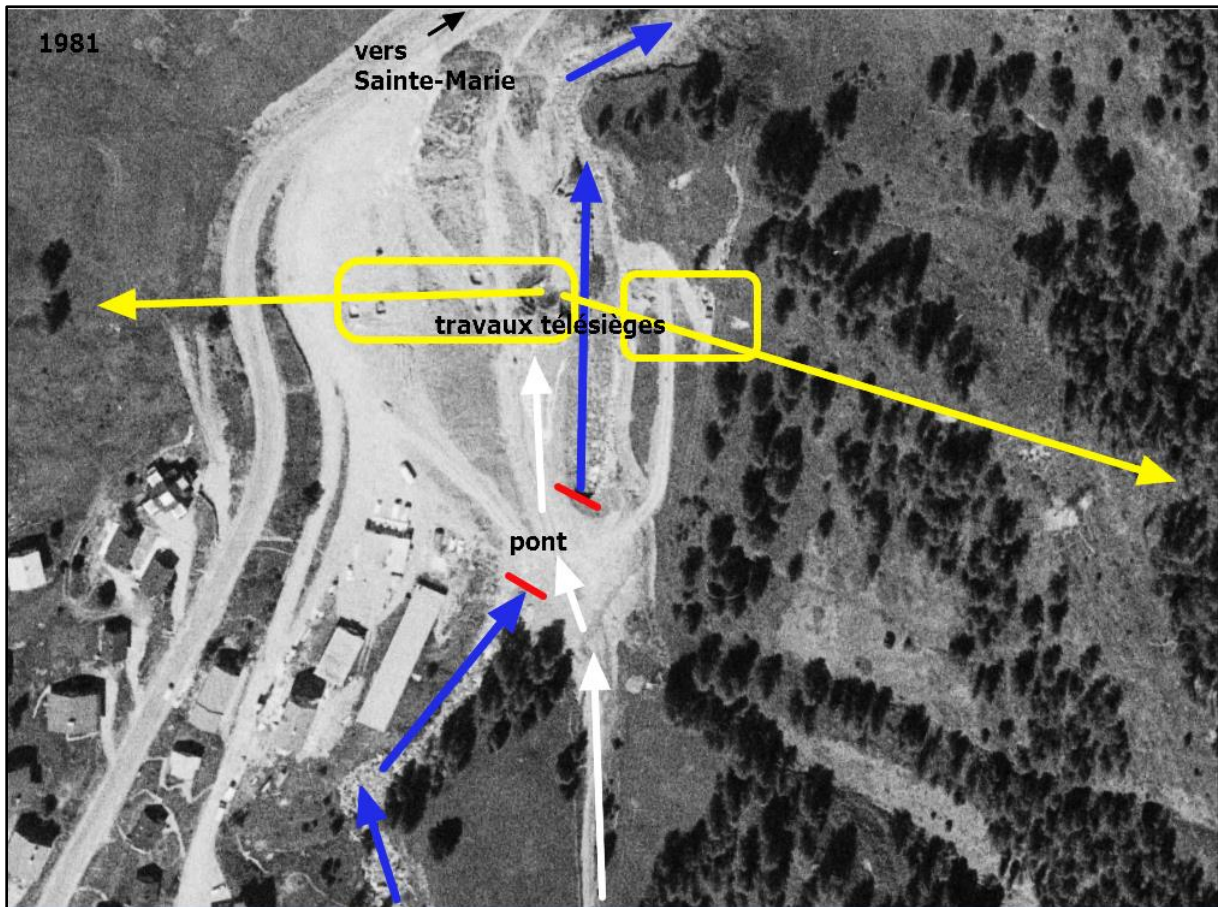
Image 22 : le Chagne à la sortie aval des Claux (1981)



Deuxième exemple.

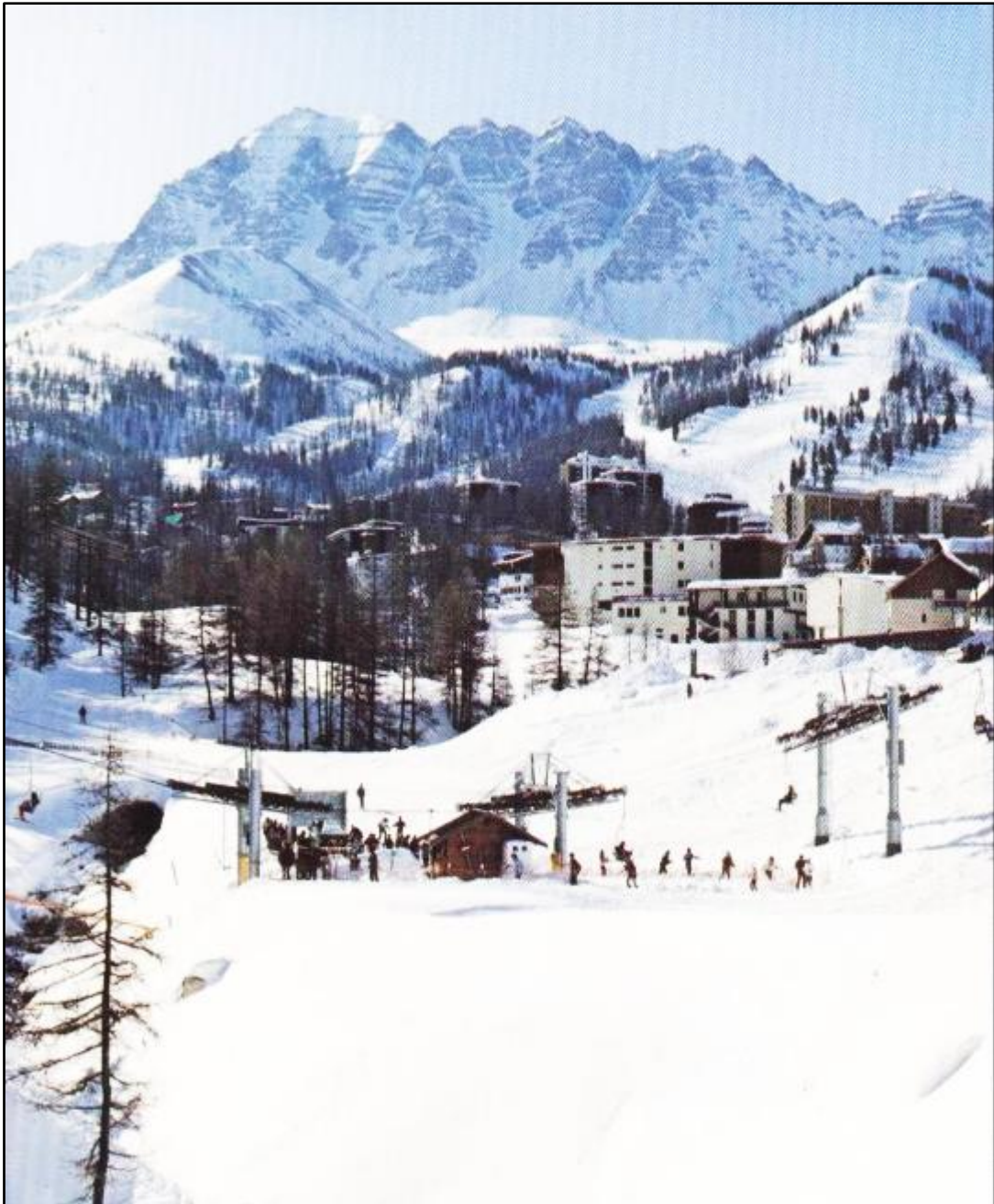
Même échelle, au pied du nouveau centre du domaine skiable de Vars. Route et voies, immeubles d'un côté, zone de travaux au centre, forêt à droite. Là-aussi, voyons-y plus clair.

Image 23 : le Chagne à la sortie aval des Claux (1981)



Les flèches bleues dans le sens de l'écoulement pour le Chagne, les travaux de construction de deux télésièges liés, chacun sur son versant, permettant de connecter deux parties du domaine skiable, avec l'arrivée d'une piste en blanc. L'intérêt ici, c'est de voir un large pont (en rouge) qui va être emprunté par les skieurs, avec un endiguement relativement court.

Image 24 : le télésiège traversant le Chagne



A gauche, un peu caché par le frêle mélèze du premier plan, la sortie du passage souterrain du Chagne, traversé par une piste de ski alpin en hiver.

Image 25 : le Chagne entre Sainte-Marie et Saint-Marcellin



Troisième exemple.

A gauche, voici le cliché de la fin des années 1970 entre le pont sous Saint-Marcellin (en haut) et le pont pour les skieurs (en bas). On peine à distinguer le Chagne qui reste un torrent dans un environnement naturel, du moins traditionnel, avec ses boisements (ripisylve et coteaux en pente) sous la route principale.

A droite, deux ans plus tard, tout au long du cours d'eau on repère cette fois-ci le passage d'engins de chantier qui ont « nettoyé » le lit du torrent ainsi que certaines parties du versant droit, principalement avant le pont de Saint-Marcellin.

Image 26 : le Chagne entre Sainte-Marie et Saint-Marcellin



Quelques années plus tard, on relève un cheminement le long du Chagne. J'ai indiqué la réalisation de la station d'épuration car il peut y avoir un lien entre les deux : création d'un passage pour les conduites d'eaux usées, passage pouvant servir de piste de ski de fond en hiver.

A droite, dans les premières années de la décennie 2000, la route est maintenant goudronnée. Elle est bien visible, alors que la végétation s'est redéployée une vingtaine d'années après les travaux.

Tous ces aménagements sont la réponse plutôt rapide aux dommages et risques consécutifs à la crue de 1957 ainsi qu'au développement de la station de ski.

Il existe également une réponse à une autre échelle temporelle, du côté de Sainte-Catherine cette fois-ci.

Image 27 : vers le col de la Coulette (1948 et 1971)



Deux photographies aériennes d'un même secteur en amont de Sainte-Catherine, l'une prise après la guerre, l'autre près d'un quart de siècle plus tard. Juste sous la crête, une zone de ravinement érode la montagne et transporte des matériaux par un chenal bien creusé jusqu'à une zone moins déclive où ils se

dispersent et se déposent. Sur la seconde image, une piste au bull atteint et traverse la partie basse de ce qui est un sujet de préoccupation.

Image 28 : zoom (1979)



Sur l'image numérisée suivante, huit ans plus tard, on voit bien que la ravine comporte une vingtaine de seuils la barrant pour atténuer l'effet de ravinement. Ce sont les seuils formés de gabions, qui datent donc de la décennie 1970. Notons que la piste a été prolongée par une série de virages jusqu'à un replat à 2260 m d'altitude.

Mais il n'y a pas que cela. Zoom.

Image 29 : gros zoom (1979)



En regardant attentivement le sol, on observe que certains secteurs de l'alpage sont constellés de lignes droites et de petits trous. Ce ne sont pas les marmottes à l'œuvre, mais bien une plantation d'arbres.

Image 30 : zoom (1990)



Dix ans plus tard, les seuils en gabions semblent un peu plus nombreux, mais surtout on commence à bien apercevoir une multitude de petits points noirs : ce sont les tout jeunes arbres.

Image 31 : début de boisement 15 ans après (1995)



Quinze ans environ après la plantation, la présence des arbres est de plus en plus nette. Une nouvelle piste a été réalisée sur la gauche et les seuils sont de l'ordre de la trentaine, en comptant ceux plus petits, à l'écart tout en haut de la pente. Ils ont eu leur utilité car certains sont bien chargés.

Image 32 : le boisement 20 ans après (2000)



Cet exemple de combinaison de deux actions pour lutter contre le ravinement, l'une à effet rapide (les barrages), l'autre à effet bien plus lent (le boisement), est une réussite.

Telle est donc la situation des torrents varsincs après l'action de l'administration des forêts et des responsables de la station de sports d'hiver, lorsque se présente à nous le troisième millénaire.

Ya-t-il des changements ultérieurs pour le dernier quart de siècle qui vient de s'écouler ? Voyons-les.